Intervention d'Isabelle CATALAN lors de la plénière du 10 novembre 2022 concernant le projet d'avis « Les bassins de vie transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne »

Mon intervention concerne la mobilité transfrontalière des citoyens et en particulier celle liée aux déplacements des lorrains vers le Luxembourg

### Pour votre information:

Suite au projet de construction d'une autoroute A31 Bis un collectif réunissant au long des 115 kms de l'A31 près de 30 associations œuvrant à la préservation de l'écologie, en faveur de la justice sociale, et pour préserver l'habitabilité de la planète

Ce collectif s'oppose à la mise en place de cette autoroute supplémentaire

# CE PROJET PORTE ATTEINTE À LA SANTÉ

<u>L'exposition aux particules fines (pm 2,5)</u>, en partie issues des gaz d'échappement, pneus et freins, est responsable de 40 000décès par an (500 décès dans le Grand Est) et de 8 mois d'espérance de vie en moins(SPF21) Santé Publique France
Le diagnostic

- . d'asthme chez l'enfant augmente de 50 % (AP-HP-2016) Assistance Publique, Hôpitaux publiques
- . de cancer du poumon de 14 % (ESMO-2022) labo de recherches
- . des AVC de 24 % (Neurology- 2022) labo de recherches
- . des cancers du sein (Xenair -2022) labo de recherches

<u>L'exposition à l'oxyde d'azote</u> issu du trafic routier est responsable de 7000 décès /an (SPF21) Santé Publique France et augmente le risque de cancer du sein de 9 %

#### CE PROJET PORTE ATTEINTE AU CLIMAT ET A LA BIODIVERSITÉ

En rendant l'A31 plus attractive cela va favoriser le trafic routier

Et pourtant : L'Accord de Paris (2015) et les orientations de l'Union Européenne (2021) ont fixé à 40 % puis à 55 % la réduction globale s des émissions Gaz à Effet de Serre d'ici 2030 et la neutralité carbone en 2050

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) feuille de route Climat inscrite dans la loi française fixe à 36 % la réduction des émissions GES dues au transport d'ici 2030 et à 70 % en 2050.

L'État prendra-t-il le risque d'être de nouveau condamné pour inaction climatique et même verbalisé

Ce projet va macadamiser 120 ha de surfaces végétales et détruire des écosystèmes

## CE PROJET EST UNE ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE

Ce projet tourne le dos aux 150 représentants de la Convention Citoyenne pour le climat (2020) qui proposaient le transfert du transport de marchandise de la route au rail et au fluvial Il ne permet pas de respecter le droit des citoyens, reconnu comme liberté fondamentale à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé (le Conseil d'État le 14 octobre 2022)

## CE PROJET EST TROP COÛTEUX

Coût de la construction : 2 Milliards + coût du dérèglement climatique, coûts liés à la pollution et aux accidents

Coût pour les ménages du péage qui est prévu dans la partie Nord ET POURTANT DES ALTERNATIVES SONT POSSIBLES

En Novembre 2021 la Région Grand Est a acté le Réseau Express Métropolitain pour 2030 (rame de voyageurs à haute fréquence entre Nancy et Luxembourg

Systématiser l'intermodalité partout où c'est nécessaire (Gare+Parking et/ou transports en communs)

Mettre en place les outils numériques et incitations financières pour du co voiturage Doubler la part de ferroutage et du trafic fluvial pour le transport de marchandise Taxer les camions

À plus long terme réorganiser le territoire pour limiter les déplacements : circuits courts en agriculture, relocalisation des emplois, des productions et des services, télé travail

Isabelle CATALAN